



## Lettre Aux Doudevillaises et Doudevillais

Doudeville, le 23 juin 2009

Madame,  
Mademoiselle,  
Monsieur,

Au lendemain des **élections municipales de mars 2008**, dans un souci de bonne gestion et de transparence, nous avons fait réaliser un audit financier par un cabinet d'experts indépendants.

Quelles en furent les conclusions ?

- **un déficit important de 1 552 653.00 euros**
- **Une présentation insincère des budgets antérieurs à notre arrivée**

Cette **situation alarmiste** fut confirmée quelques semaines plus tard par la Chambre Régionale des Comptes. Dès lors, afin de mettre un terme aux anomalies constatées, une augmentation de la fiscalité locale devenait inévitable.

A ce titre, une proposition de + **30%** a été faite au budget 2009. Lors du vote en Conseil Municipal, l'opposition (qui est également l'ancienne majorité) s'est prononcée à l'unanimité « contre », estimant cette hausse brutale, voir injustifiée.

Or, dans un récent courrier, le Préfet nous informe qu'il considère que la décision du Conseil Municipal est insuffisante. Il **impose** une augmentation de + **60%**, en fixant **le taux des quatre taxes** comme suit :

- |                               |                                   |
|-------------------------------|-----------------------------------|
| - Taxe d'habitation : 15,98%  | - Taxe foncière non bâti : 82,90% |
| - Taxe foncière bâti : 37,86% | - Taxe professionnelle : 15,36%   |

### QUI a FAILLI dans cette affaire ?

- **Mon prédécesseur et toute son équipe** qui n'ont pas mesuré les conséquences de leurs choix et qui n'ont en aucun cas fait preuve de rigueur.
- **L'Etat**, qui bien que disposant de tous les éléments d'appréciation, n'a pas réagi **avant 2008**.

Maire honoraire ou pas, peu importe, la réalité financière vient de nous rattraper.

Dans l'action publique des choix sont toujours à faire, mais pas à n'importe quel prix. Notre responsabilité d'élu suppose aussi que l'on accepte de rendre des comptes aux habitants.

Le constat d'aujourd'hui est amer et nous percute tous en tant que contribuables.

**Le Préfet impose un traitement de choc.**

Les prochains budgets seront encore difficiles. **Pour autant mon équipe travaille, reste déterminée et n'entend pas se laisser intimider par les donneurs de leçons.**

Merci de votre confiance.

Votre Maire,

Daniel Durécu

### Pièces jointes :

Lettre du Préfet du 10 juin 2009 (l'arrêté associé est affiché en mairie et publié sur le site Internet).

Réponse du Maire au Préfet du 22 juin 2009.